

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
CONSTRUCTION DU MUSEE MATHURIN MEHEUT  
(LAMBALLE-ARMOR) – AVANT-PROJET DEFINITIF**

Le Conseil communautaire a validé l'avant-projet définitif relatif à la construction du Musée Mathurin Méheut à Lamballe-Armor, a arrêté le coût prévisionnel des travaux à 2 693 455,32 € HT et a autorisé le Président à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme correspondantes.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE SPORTS D'ADRESSE  
(LAMBALLE-ARMOR – LA POTERIE) – DEMANDE DE  
SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la construction de la halle de sports d'adresse de La Poterie pour un montant total de 710 000 € HT et a autorisé le Président à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel.

Il a sollicité, au titre de la DETR 2019, une subvention à hauteur de 30 % du montant des travaux et toute autre subvention mobilisable pour ce projet (Europe notamment FEADER-Leader et ITI-FEDER, Etat, Région, Département...).

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – SITE DE  
PROXIMITE DES SERVICES AU PUBLIC (MONCONTOUR) –  
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la construction d'un site de proximité des services au public à Moncontour pour un montant total de 550 000 € HT et a autorisé le Président à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel.

Il a sollicité, au titre de la DETR 2019, une subvention à hauteur de 29 % du montant des travaux et des acquisitions immobilières et toute autre subvention mobilisable pour ce projet (Europe notamment FEADER-Leader et ITI-FEDER, Etat, Région, Département...).

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
REHABILITATION DU GYMNASSE DE LA TOURELLE (PLEMY) –  
DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 ET  
DU CONTRAT DE TERRITOIRE**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la réhabilitation du gymnase de la Tourelle à Plémy pour un montant total de 230 000 € HT et a autorisé le Président à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel.

Il a sollicité :

- Au titre de la DETR 2019, une subvention à hauteur de 26,5 % du montant des travaux,
- Au titre du contrat de territoire, une subvention à hauteur de 43,5 % du montant des travaux,
- Toute subvention mobilisable pour ce projet (Europe notamment FEADER-Leader et ITI-FEDER, Etat, Région, Département...).

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – FILIERE BOUES  
DE LA STATION D'EPURATION (ERQUY) – DEMANDE DE  
SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de l'opération pour un montant total de 811 000 € HT et a autorisé le Président à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel.

Il a sollicité, au titre de la DETR 2019, une subvention à hauteur de 20 % du montant des travaux.

**EAU ASSAINISSEMENT – SYNDICAT MIXTE  
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE CAULNES-LA HUTTE-  
QUELARON – DEISGNATION DES DELEGUES**

En raison de la prise de compétence eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Lamballe Terre & Mer est maintenant membre du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Caulnes-La Hutte-Quélaron. Il a désigné les délégués suivants :

Titulaires :

- Jean-Pierre OMNES
- Yves LEMOINE
- Christophe MARCHAND
- Marina REALLAND
- Yvon BERHAULT
- Jacky DESCHAMPS
- Pierrick NOEL
- Michel JOUAN
- Gilles PORTIER
- Gérard DUBOIS
- Daniel HAMON
- Jacky GILLET

Suppléants :

- Jean-Marc HARIVEL
- Nicole DROBECQ
- Jean-Luc COUELLAN
- Cécile EON
- Christine DEVRAND
- Jean-Paul AUDRAIN
- Armand GUERIN
- Chantal LEBRETON
- Olivier TARDIVEL
- Francis JOUFFE

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ACQUISITION DU  
BÂTIMENT EX-LIDL (LAMBALLE-ARMOR)**

Le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition de l'ancien bâtiment LIDL de Lamballe-Armor, au prix de 650 000 € HT et a dit que les frais d'acte sont pris en charge par Lamballe Terre & Mer.

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PARC D'ACTIVITES DE LA  
TOURELLE 3 (LAMBALLE-ARMOR) – ACQUISITION DE DEUX  
PARCELLES**

Afin de procéder à l'acquisition de réserves foncières pour le projet du futur Parc d'Activités de Tourelle 3 à Lamballe-Armor, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition des parcelles :

- 142 ZT au prix de 67 488 € HT,
- 142 ZT 128 au prix de 18 715,20 € HT.

et a dit que les frais d'acte sont à la charge de Lamballe Terre & Mer.

#### **MOBILITES ET HABITAT – AMENAGEMENT DU PARVIS DE LA GARE DE LAMBALLE-ARMOR – AVANT-PROJET SDE 22**

Dans le cadre de l'aménagement du parvis de la gare de Lamballe-Armor, le Conseil communautaire a approuvé :

- Le projet d'éclairage public présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 65 000 € HT. Conformément au règlement financier du SDE 22, Lamballe Terre & Mer lui verse une subvention d'équipement au taux de 60 % du coût réel des travaux HT, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché auquel se rapportera le dossier,
- Le projet de mise en place de borne électrique encastrée présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 7 500 € HT. Conformément au règlement financier du SDE 22, Lamballe Terre & Mer lui verse une subvention d'équipement au taux de 60 % du coût réel des travaux HT, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché auquel se rapportera le dossier.

#### **SPORTS – REHABILITATION DU GYMNASE DE LA TOURELLE (PLEMY) – AVANT-PROJET DEFINITIF – PHASE 1**

Le Conseil communautaire a validé l'avant-projet définitif de la phase 1 des travaux de réhabilitation du gymnase de la Tourelle à Plémy et a arrêté le coût prévisionnel de ceux-ci à 110 000 € HT.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS - MISE A DISPOSITION DU GRAND ETANG DE JUGON ET DU VAU DE HY**

Afin d'assurer la gestion piscicole et la promotion de la pêche au Grand Etang de Jugon et du Vau de Hy, le Conseil communautaire a approuvé les conditions de leur mise à disposition de la Fédération pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques 22 (FDPPMA) et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de Jugon, pour une période de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – PROGRAMME BASSIN VERSANT 2019 – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions 2019 « bassin versant Gouessant-Islet-Flora » et le plan de financement prévisionnel estimé à 231 445 € HT.

Il a autorisé le Président à solliciter toutes subventions possibles auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – PROGRAMME D' ACTIONS « MILIEUX AQUATIQUES » 2019 (BASSINS VERSANT GOUESSANT-ISLET-FLORA) – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions 2019 « milieux aquatiques Gouessant-Islet-Flora »

et le plan de financement prévisionnel estimé à 348 292 € HT.

Il a autorisé le Président à solliciter toutes subventions possibles auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – PROGRAMME D' ACTIONS « MILIEUX AQUATIQUES » 2019 (BASSIN VERSANT ARGUENON) – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions 2019 « milieux aquatiques » sur le bassin amont de l'Arguenon et le plan de financement prévisionnel estimé à 212 135 € HT.

Il a autorisé le Président à solliciter toutes subventions possibles auprès de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

#### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.